

Tarif des services de recouvrement

Creditreform Romandie GNT SA

Tarifs valables à partir du 1.1.2021

Tous les prix s'entendent en CHF (hors TVA) payables à 30 jours net

RECOUVREMENT NATIONAL			
	Offre Standard		
	Frais de dossier	Commission en cas de succès ¹	
Phase 1 Recouvrement à l'amiable	Inclus		
Phase 2 Poursuite	CHF 60.- ² Limite d'exécution: CHF 200.-	< 2'500.- < 10'000.- > 10'000.-	6% 5% 4%
Phase 3 Procédure judiciaire	CHF 300.- ²		

RECOUVREMENT INTERNATIONAL						
	Union européenne + Royaume-Uni			Reste du monde		
	Frais de dossier	Commission en cas de succès ¹		Frais de dossier	Commission en cas de succès ¹	
Phase 1 Recouvrement à l'amiable	Inclus	< 2'500.- < 10'000.- < 50'000.- > 50'000.-	8% 7% 6% 5%	Inclus	< 2'500.- < 10'000.- < 50'000.- > 50'000.-	8% 7% 6% 5%
Phase 2 Prise en charge par un partenaire de recouvrement sur place ²	CHF 120.-	< 2'500.- < 10'000.- < 50'000.- > 50'000.-	20% 18% 16% Sur offre	CHF 190.-	< 2'500.- < 10'000.- < 50'000.- > 50'000.-	30% 28% 26% Sur offre
Phase 3 Procédure judiciaire ²		Sur offre			Sur offre	

SURVEILLANCE & ACTES DE DEFAUT DE BIENS

Frais	Aucun frais de dossier. Tous les frais de tiers à la charge de Creditreform Romandie GNT SA.
Commission	45% du montant récupéré (les frais de procédure et de mandataire sont préalablement déduits, la commission est calculée sur la différence). Un supplément cumulatif de 5% est appliqué pour les non-membres.

¹ Un supplément de 2% est appliqué pour les créances > 90 jours et de 4% pour les créances > 150 jours. **Un supplément cumulatif de 3% est appliqué pour les non-membres.**

² Frais de tiers à la charge du créancier dans le cas où ils ne sont pas payés par le débiteur

Merci de joindre le détail de vos coordonnées bancaires au présent document. C'est sur ce compte que nous vous reverserons les fonds recouverts des dossiers de recouvrement que vous nous transmettez.

Voir conditions générales au verso

CONDITIONS GENERALES DES SERVICES DE RECOUVREMENT (ENCAISSEMENT ET SURVEILLANCE) DE CREDITREFORM ROMANDIE GNT SA

1. Creditreform Romandie GNT SA fournit des services dans le cadre de la gestion de créances. Les services sont disponibles sur le plan national et international.
2. Creditreform Romandie GNT SA est autorisé à conclure des arrangements de paiement avec le débiteur sans consultation préalable du créancier ou de son mandataire.
3. Creditreform Romandie GNT SA est autorisé à mandater tout tiers qualifié pour la bonne exécution du mandat sans consultation préalable du créancier ou de son mandataire.
4. Creditreform Romandie GNT SA est autorisé à exploiter les informations de solvabilité récoltées dans le cadre de son mandat.
5. Tous les frais de télécommunications, de photocopies, de ports sont inclus.
6. Les frais de tiers comprennent, notamment, les frais de poursuite, de tribunal, d'avocat et de recherche d'adresse et de solvabilité. Ceux-ci sont réclamés au débiteur. S'ils ne peuvent être encaissés, ces frais sont facturés au mandant sauf pour les offres « Zéro Frais » (phases 1 et 2 uniquement) et « Conditions Générales ».
7. Les frais de dossiers sont exigibles dès l'ouverture du dossier.
8. La commission est due dans les cas suivants : en cas d'encaissement partiel ou total par Creditreform Romandie GNT SA, paiement partiel ou total directement au créancier, retour de marchandises, notes de crédit ou révocation du mandat de recouvrement, comme s'il s'agissait d'une réussite (et même si ces événements sont intervenus avant la transmission du dossier à Creditreform Romandie GNT SA).
9. Conformément à l'art. 27 al. 3 de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, les frais de mandataire ne peuvent être mis à la charge du débiteur.
10. Creditreform Romandie GNT SA se réserve le droit de compenser des factures en suspens par des montants encaissés.
11. Creditreform Romandie GNT SA se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires (106 CO) ainsi que les intérêts moratoires au débiteur. En cas d'encaissement, ces montants sont acquis à Creditreform Romandie GNT SA.
12. Dans les modèles d'offre « Zéro Frais » et « Conditions Générales », Creditreform Romandie GNT SA décide à sa discrétion d'introduire une procédure d'exécution forcée.
13. Pour tous différends ou litiges qui résulteraient des mandats d'encaissement, le for juridique est au siège de Creditreform Romandie GNT SA. Le droit applicable est le droit suisse.
14. Les tarifs applicables sont ceux figurant dans la liste de prix au verso.
15. Les présentes conditions générales entrent en vigueur le 1.1.2021 et sont valables pour tous dossiers transmis après signature de celles-ci. Elles annulent et remplacent toutes les précédentes.

Par ma signature, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que les tarifs au verso et les accepter.

N° de membre (ne pas compléter)	Signataire(s)
Nom de la raison sociale tel qu'inscrit au RC	Lieu et date
Adresse de la raison sociale	Timbre et signature

Pièces à joindre à votre demande:

- Contrat
- Bon(s) de livraison(s) / confirmation(s) de commande(s)
- Copie(s) de facture(s), relevé de compte, rappels(s)
- Courrier(s) et échange(s) d'email(s) avec le débiteur si contestation
- Si une procédure juridique a été introduite, les documents de l'office des poursuites (commandement de payer en original)

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Le délai de prise en charge d'un dossier est, en principe, de 48h (3 à 4 jours ouvrables s'il s'agit du 1^{er} dossier transmis). Une confirmation par e-mail vous est envoyée dès l'ouverture faite.
- Les fonds que nous récupérons vous sont reversés une fois par mois (vers le 15 ou avant la fin du mois). Dans ce cas, un décompte vous est envoyé par la poste. Si la somme est insuffisante pour être reversée (montant total < CHF 50.-), le paiement est reporté quinze jours ou un mois plus tard.
- En cas de questions ou de problèmes avec WebCOLLECT, Mme Nathalie Berthoud est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 au [021 349 26 03](tel:0213492603) ou par e-mail nathalie.berthoud@lausanne.creditreform.ch.